

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N° 276

avril-mai 2009

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

La chronique

Fouilles archéologiques

Le lieu dit le petit château a été le théâtre d'importantes fouilles archéologiques. Ces fouilles ont été mises en œuvre à l'issue d'un diagnostic mettant à jour des vestiges d'intérêt scientifiques.

Elles sont encadrées par une loi de 2001 ; L'INRAP (Institut National de Recherche et d'Archéologie Préventive) intervient sur prescription de la direction Régionale des affaires culturelles préalablement à des travaux de toute sorte afin de conserver la mémoire archéologique des sites qui pourraient être dénaturés par des travaux.

Ces recherches ne sont pas que des recherches du passé, elles sont aussi un moyen de réfléchir sur le présent et l'avenir, sur l'identité de notre société et la gestion de notre mémoire, sur les crises traversées et sur les relations entre les hommes et l'environnement.

Ces recherches nous renseignent sur l'histoire de notre village et sur la vie quotidienne de nos ancêtres.

Les premiers éléments de cet héritage du passé vous sont transmis par Monsieur Sylvain Thouvenot, responsable des fouilles

Le Maire



Fouille d'AGUILCOURT « le Petit Château »

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)
Responsable d'opération Sylvain Thouvenot

La fouille du site d'Aguilcourt a porté sur une surface de 5800 m². Elle intervient préalablement à la construction d'une zone pavillonnaire. Sa durée a été d'environ trois mois à raison de 3 à 4 archéologues sur le terrain.

Des vestiges appartenant à cinq grandes périodes chronologiques ont été découverts depuis vers 1000 avant J-C jusqu'au XIX^{ème} s. Ces vestiges correspondent à tous les creusements ou constructions effectués sur le site durant ces périodes. On le retrouve tous au même niveau, sous la terre végétale, creusés dans le terrain naturel : sable ou craie.

Les périodes représentées sont :

- **fin de l'âge du Bronze (vers 1000 av. J-C).** De petites fosses, quelques trous de poteau de bois et des silos à grains disséminés sur toute la surface du site révèlent la présence d'un habitat de cette époque (ferme ou petit village)
- **époque mérovingienne (VI^e s.ap. J-C).** Un important village est implanté au début du Moyen-âge. Il s'étend au-delà de l'emprise de la fouille et ce dans toutes les directions. Les vestiges sont essentiellement les trous de poteau de bâtiments en bois : des « fonds de cabane » qui correspondent à de petites caves recouvertes d'un bâtiment qui servaient de remises et d'ateliers notamment pour le tissage de la laine ; et des puits à eau cuvelés de bois ou de pierre. Tous ces trous comblés ont plus ou moins servi de « poubelles » aux habitants de l'époque. C'est ainsi qu'on y retrouve les objets de la vie quotidienne : poteries, vases en verre, restes osseux de la viande consommée, et d'autres objets (peignes en os, perles en verre, fibules en bronze, couteaux en fer ...). Ce village est ensuite déplacé.
- **Fin Moyen-âge (XIII^e-XIV^e s).** Un important fossé en eau de 10m de large est creusé sur le site. Il correspond vraisemblablement à l'enclos d'une « maison-forte », sorte de petit château ou ferme fortifiée. Le cœur de cette implantation est en dehors du site. Seules quelques fosses et un bâtiment sur poteaux de bois ont été découverts.
- **(fin XV^e-XVII^e s).** Le précédent fossé est rebouché notamment avec les déchets d'une forge. Une grosse ferme ou un petit château est alors construit sur le site. Nous en avons retrouvé les fondations de murs en pierres, des puits, et une cave voûtée en pierre qui a livré surtout de la vaisselle.
- **XIX^e s.** Une ferme détruite à la Première Guerre Mondiale constitue la dernière construction connue sur ce site.

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril - 2 conseillers absents

Le Maire ouvre la séance et invite l'assemblée à en élire un secrétaire : Monsieur Renaud GAUCHE est élu.

Le procès verbal de la réunion précédente est lu et approuvé.

REFECTION DES VOIES COMMUNALES N° 7 ROUTE DE BERTRICOURT ET N° 2 RUE DE LA CITE

Suite à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre, l'entreprise retenue pour faire les travaux est TPA pour une somme totale de 41677.91 € TTC dont la tranche ferme de 33 821.68 € TTC et la tranche optionnelle de 7856.23 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle que la tranche ferme sera subventionnée à hauteur de 40 à 50 %. Le montant total des travaux restant inférieur à la somme allouée au budget d'investissement communal, le conseil municipal à l'unanimité des membres décide de faire effectuer l'intégralité des deux tranches.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux débiteront en mai-juin 2009 ; un aménagement de la circulation routière avec déviation de la route de Bertricourt sera à prévoir.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil Municipal a étudié la demande de permis de construire de Monsieur CERQUEIRA qui a été déposé en mairie concernant la construction de 2 logements à usage locatif allée des sapins.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet avec quelques remarques pour modification comme de faire l'état de la présence d'un puisard de collecte des eaux pluviales sur chaque logement et faire apparaître sur les plans de masse les places de parking devant le bâtiment.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Lieu « dit » le petit château

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les fouilles archéologiques du lieu-dit « le château » se sont terminées le 24 avril et qu'un compte rendu lui a été remis et sera publié dans le bulletin communal.

Commission des fêtes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les activités du 14 juillet seront renouvelés (stands pour les plus petits et concours de pétanque pour les plus grands), feu d'artifice avec les lampions.

Les achats de lot s'effectueront selon les modalités habituelles. Il est rappelé qu'à l'occasion de ces activités la commune d'Aguilcourt sera le village de départ et d'arrivée de la course cycliste.

Séance close à 21h30

Prochaine séance : vendredi 29 mai à 20 h 00

PANDEMIE GRIPPALE

Guide pratique de la vie quotidienne

- Les règles d'hygiène essentielles

La vie en collectivité, l'air confiné et la multiplication des déplacements des personnes et des transports des marchandises favorisent la transmission des virus et des maladies infectieuses respiratoires. Le respect des règles d'hygiène permet de limiter ces risques.

Les principaux modes de transmission des virus sont :

- la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air de virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons, qui projettent des sécrétions respiratoires contaminées ;
- le contact rapproché avec une personne infectée par un virus respiratoire (lorsqu'on embrasse ou qu'on serre la main)
- le contact des mains salies par les gouttelettes ou sécrétions respiratoires infectées ;
- le contact avec des objets contaminés par une personne malade.

En cas de pandémie, le respect de mesures d'hygiène élémentaires sera une règle indispensable pour limiter les risques de contamination.

Ces règles d'hygiène essentielles concernent :

- le mouchage
- le lavage de mains
- le nettoyage des objets et des surfaces
- le traitement des déchets
- la limitation des contacts physiques
- le port de masques

Leur respect sera très important en situation de pandémie. Elles peuvent être très utiles dès aujourd'hui en cas de grippe saisonnière.



GRIPPE A (H1N1)

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A (H1N1) qui infecte habituellement les porcs.

C'est une infection virale qui se transmet maintenant d'homme à homme (transmission interhumaine).

COMMENT SE PROPAGE CETTE GRIPPE ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la **toux**, les **éternuements** ou les **postillons** ;
- par **contact rapproché avec une personne infectée**, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main ;
- par **contact avec des objets touchés et contaminés** par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur, ...).

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Les **symptômes** sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : **fièvre supérieure à 38°**, ou **courbatures**, ou **grande fatigue** notamment, et **toux** ou **difficultés respiratoires**.

Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15.

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

- **Lavez-vous régulièrement les mains** au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
 - **limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades** ;
 - **couvrez-vous la bouche et le nez** avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Et jetez votre mouchoir dans une poubelle.

QUAND ET PAR QUI SONT PRESCRITS LES ANTIVIRAUX ?

Des **médicaments antiviraux** (l'Oseltamivir [Tamiflu] et la Zanamivir [Relenza]) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

EXISTE-T-IL UN VACCIN POUR SE PROTÉGER DE CETTE GRIPPE ?

Pour l'instant, **il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus**. La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Un délai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour qu'un vaccin soit disponible.

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

INPES
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé



ADOPTONS
LES GESTES QUI NOUS
PROTÈGENT

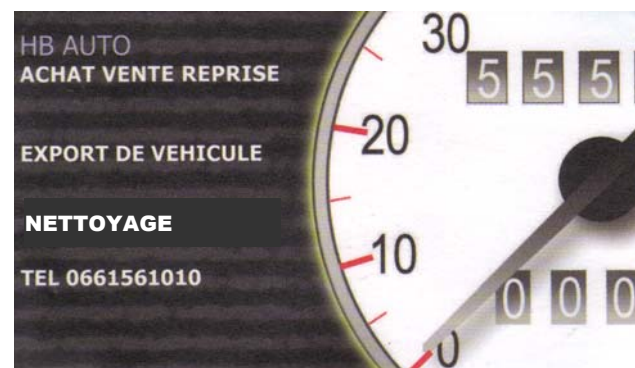
LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

Suite à l'installation, à la mairie de Guignicourt, d'une station permettant l'enregistrement des demandes de passeport biométrique, vous pouvez désormais formuler vos demandes au secrétariat de la mairie de Guignicourt qui est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30.

Les pièces à joindre à l'appui du dossier sont les suivantes, selon la situation de chaque demandeur :

- une copie intégrale de l'acte de naissance
- un justificatif de domicile récent
- des timbres fiscaux (88 € par adulte, 19€ pour les enfants de moins de 15 ans, 44 € de 15 ans à la majorité)
- 2 photos d'identité récentes et identiques (les photos peuvent être prises en mairie de Guignicourt ; dans ce cas rajouter 1 € en timbre fiscal)
- Jugement de divorce (autorité parentale et garde)
- Justificatif de nationalité française
- Si renouvellement du passeport, fournir l'ancien titre
- Si perte ou vol du passeport, fournir la déclaration de perte ou vol.

NOUVELLE ENTREPRISE AU VILLAGE



ETAT CIVIL



Nous vous présentons Matthieu, fils de Lavinia et Jean-Baptiste CAGNIART.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents, aux grand parents Dominique et Thierry CAGNIART et à l'arrière grand-mère Mme Anne Marie CAGNIART.

ELECTIONS EUROPEENNES- 7 JUN 2009

Les électeurs français, le dimanche 7 juin se rendront aux urnes pour élire 72 députés européens.

Du 4 au 7 juin 2009, 736 députés seront élus pour représenter 27 Etats membres de l'union européenne. Ces chiffres sont basés sur le traité de Nice. Au cas où le traité de Lisbonne entrerait en vigueur après l'élection de juin 2009, la France aurait deux députés supplémentaires. Le nombre total de députés passerait, suite à une décision du dernier Conseil européen à 754 jusqu'à 2014.



Les bonnes raisons de voter

Voter est un droit fondamental qui permet de peser sur le fonctionnement de l'union européenne.

Les pouvoirs de l'Europe se sont renforcés de manière continue depuis une trentaine d'années, les décisions prises par le parlement européen ont une réelle influence sur notre vie quotidienne.

En votant aux élections européennes vous choisirez vos représentants qui incarneront vos préférences idéologiques et partisans.

Voter c'est prendre part à la vie démocratique ; c'est être citoyen.

Ne laissez pas les autres décider à votre place.

FETE COMMUNALE

La fête communale aura lieu

Samedi 6 et dimanche 7 juin

avec au programme :

Manèges enfants, tirs, bonbons

Bal



Spectacle de danses africaines

le dimanche à 16 h 00

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Salomé GAUCHE

Responsable de la publication : G.PREVOT



**Bibliothèque
& Centre Documentaire
d'Aguilcourt**

Comité des Fêtes d'Aguilcourt

La Chasse aux œufs de Pâques

Les enfants du village étaient conviés, le lundi de Pâques, à participer à une chasse aux œufs en chocolats : rendez-vous était donné au jardin public.

Mr et Mme Le Gouellec ayant eu la courtoisie de mettre à disposition leur jardin, la vingtaine d'enfants ayant répondu à l'invitation ont donc rejoint cet endroit où les massifs de fleurs et les arbustes étaient propices à la recherche des œufs disséminés, selon la tradition, par les cloches en retour de Rome.

Tout ce petit monde a ensuite partagé équitablement la récolte, satisfait de cette heureuse initiative qui leur a permis de passer bon moment et de se régaler d'œufs en chocolat.



**Chasse aux œufs ?
plutôt chasse à course !**



Il y en avait partout, des œufs



le moment du partage



le groupe de chasseurs...d'œufs !

La Biodiversité exposée

La Bibliothèque d'Aguilcourt a organisé une exposition le **dimanche 19 avril** dans la salle communale, réunissant deux thèmes distincts : des affiches à thème pédagogiques sur la Biodiversité et de superbes maquettes de matériel agricole.

Cette exposition avait pour objectif de sensibiliser au fait que chacun de nous peut agir au quotidien pour « limiter les dégâts » et préserver cette nature si fragile ; elle présente, grâce à de magnifiques photos prises dans le monde entier et associées à un commentaire une faune, une flore, des territoires menacés que nos petits enfants risquent de ne jamais connaître.

L'autre partie de cette exposition consistait en une présentation de miniatures de tracteurs et autres matériels agricoles (échelle 1/32^e) dont certaines étaient mises en situation de travaux agricoles dans des dioramas ; ces maquettes font partie des collections de Thomas Fenaux, Thibault Malhomme et Samuel Artegiani.



les exposants

Les visiteurs se sont succédés tout au long de la journée, ce qui incite les organisateurs à réitérer ce type de manifestation.

Rendez-vous est donc donné « en juin pour une exposition sur le thème des chevaux.

un public intéressé

Site internet de la Bibliothèque : <http://sites.google.com/site/bcdaguilcourt/>